

# ■ LE SENTIER DES PAYSAGES DES VALLONS SAINT-GENOIS

#### Situé à une petite demi-heure du centre de Lyon,

le Vallon du ruisseau du Ribes est un havre de paix. Le sentier des paysages vous fait traverser ce vallon et oublier la ville pour quelques heures. Tout au long de cette promenade, ce ne sont que paysages boisés, ruisseaux qui serpentent, prairies où les vaches pâturent, vue sur un étang tranquille... Pas une maison en vue. Pas un bruit. De quoi faire le plein de nature.

Mais, vous êtes-vous déjà demandé comment se forment les paysages ? Quels rôles ont joué les cours d'eau ou encore les hommes dans le visage du paysage d'aujourd'hui ?

Si oui, ce sentier est fait pour vous : il vous invite à regarder le paysage d'un œil neuf grâce à plusieurs bornes informatives tout au long de la promenade.





Un petit coin de nature hors du temps où le silence est roi. Et après avoir profité du Vallon du Ribes, vous pourrez, si le cœur vous en dit, poursuivre votre circuit en découvrant le Vallon du Ratier par un sentier d'environ 5 km

## Comment y aller?

En bus : empruntez la ligne 72 (Gorge de Loup - Marcy-l'Etoile - Pollionnay) et descendez à l'arrêt «Le Guillot». Prenez à droite la rue Georges Kayser, puis encore à droite environ 200 mètres plus loin la rue des Usclards, qu'il faut suivre sur 300 mètres pour rejoindre le départ du sentier.

En voiture : rejoignez Saint Genis-les-Ollières par Tassin la Demi-Lune en empruntant la RD99. Prenez à droite la rue Georges Kayser (direction « stade Louison Bobet » et « Chapoly »), puis à gauche le chemin de Méginand jusqu'au parking du stade, ou parking à l'église.

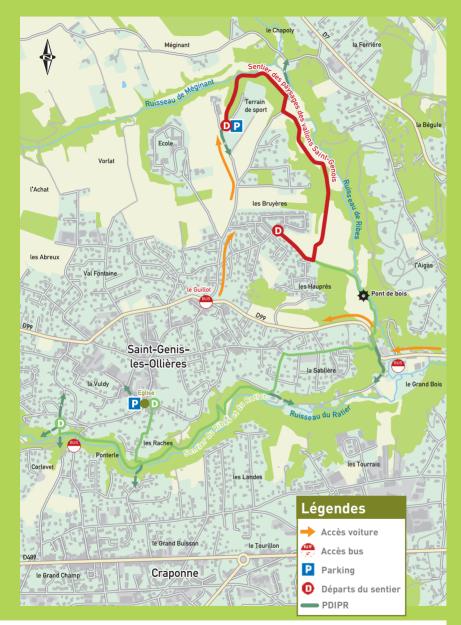
# Infos pratiques

Durée : 1 h 15 mn Aller/retour 5 km









### Le saviez-vous?

Des fouilles archéologiques ont indiqué la présence d'une «villa» datant du XIe siècle avant J.C. au lieu-dit «les hauts prés Peluzes».

**Plus près de nous**, au milieu du XIXe siècle, une source est découverte au lieu-dit «la Garenne». L'Etat donne l'autorisation de l'exploiter à des fins médicales; elle est ensuite interdite en 1933 et plus rien n'en subsiste de nos jours.

#### **POUR PLUS D'INFORMATIONS:**

Mairie de Saint-Genis-les-Ollières - 04 78 57 05 55 Mairie de Tassin la Demi-lune - 04 72 59 22 11